

Compte rendu du CSAL du 3 décembre 2025

Étaient présents :

Pour l'administration :

Laurence Perot, présidente le matin, absente l'après-midi ;
Yannick Girault, absent le matin, président l'après-midi ;
Céline Sage ;
Tossim Assih ;
Sandra Jeanne Lara-Golliot ;
Alexandre Kavaj ;

Stéphanie Daniel ;
Marie-France Belvo ;
Frédéric Le Guillou, secrétaire administratif ;
Sandrine Alix (visio) ;
Céline Cartier ;
Isabelle Giraud-le-Pottier ;
Philippe Jouffret (visio) ;
Jean-Philippe Lacou (visio) ;
Stéphanie Augé.

Pour les représentants des personnels :

Guillaume Champion _ tit. CGT ;
Cyril Faure _ tit. CGT (visio) ;
Frédérique Fournioux _ tit. CGT (visio) ;
Marc Daval _ tit. Solidaires ;

Dominique Bazin _ tit. Solidaires ;
Jean-Paul Bayart _ tit. Solidaires ;
Eric Delettre _ tit. CFDT-CFTC ;
Alain Rey _ tit. CFDT-CFTC (visio).

Ce CSAL s'est déroulé en bi-modal dans les locaux de la direction.

M.Girault étant absent pour la matinée, Mme Perrot assure l'intérim de la présidence le temps de son arrivée (début d'après-midi).

Après la lecture des déclarations liminaires, la présidente répond sur les différents points.

- **Annulation des évaluations de compétences des Inspecteurs qui n'ont pu avoir lieu suite à un problème technique.**

Céline Sage trouve dur le mot de la CGT qualifiant « d'amateurisme » ce qu'il s'est passé (confer notre déclaration liminaire).

L'épreuve est reprogrammée le 15 décembre et les EC des contrôleurs sont maintenues le 12 décembre. Cependant, L'ENFiP va imprimer les sujets pour les 1900 B et les 1000 A au cas où il y ait un nouveau problème.

La CGT Finances Publiques s'interroge sur l'origine de cet incident, est-il lié à une absence de serveur de délestage ? une absence de nettoyage de la base de données des questions ? une montée de version de Moodle ? En l'absence d'information et de communication de la part de la direction, la CGT Finances Publique s'interroge surtout si l'ensemble des process ont été respectés et qu'un test de charge a bien été réalisé ?

Céline Sage dit que l'ENFiP a un prestataire qui nous accompagne, ainsi que l'ESI de Noisiel.

Si les stagiaires devaient composer sur papier, le temps de correction se ferait en dehors de la période des congés de fin d'année ¹.

Sur le constat, elle nous indique ne pas être en capacité de nous dire ce qu'il s'est passé. Il y a eu une montée de version qui a eu des impacts sur le fonctionnement de Moodle en début d'année. Le problème de la banque de questions saturée a été identifié, mais elle est indépendante de la réalisation des unités de compétences.

Concernant la communication, le message des directeurs des établissements était clair, ils ont été désolés de ce qu'il s'est passé.

Céline Cartier indique que les stagiaires noisiéliens ont été très compréhensifs et se souciaient plus pour leur direction que pour eux.

La CGT Finances Publiques fait remarquer que ce conte de fée qui s'est déroulé à Noisiel n'a pas eu lieu à Clermont-Fd, où les stagiaires étaient bien plus inquiets en vu du bloc, en vu de l'oral collectif. Par ailleurs, nous précisons qu'aucune excuse n'a été présentée aux stagiaires.

La CGT Finances Publiques demande que le rapport des experts informatiques soit communiqué à l'ensemble des OS.

La direction s'y engage dès qu'elle l'a.

Les échanges sur ce point ont été houleux avec une direction qui était dans le déni et dans l'incapacité de reconnaître ses torts.

- **Demande aux services d'avoir une vision sur leurs frais de mission**

Compte tenu des problèmes budgétaires, l'idée est de maîtriser au mieux les dépenses en faisant un budget prévisionnel, service par service, validé par la direction.

Pour SPIB, il faut limiter les frais de déplacement.

Pour Alexandre Kavaj, il ne s'agit pas pour l'école de limiter les frais de déplacement et donc les formations en présentiel, mais peut-être d'envisager l'achat des billets de train le plus tôt possible et peut-être éviter des retours les vendredis où le prix des billets sont les plus élevés.

La CGT Finances Publiques demande s'il est possible pour l'agent d'acheter son billet quand celui-ci est moins cher que celui du marché public (achat après coup). Pour Sandra-Jeanne Lara-Golliot, ce processus doit rester exceptionnel. L'agent doit garder la preuve que son billet est moins cher que celui du marché public, ce à quoi la CGT répond que les agents n'ont pas accès aux tarifs de la plateforme du marché public.

- **Sur la formation initiale,**

Dans notre déclaration liminaire nous regrettons que les RP ne puissent pas donner des cours alors que M. Girault ne s'y était opposé lors de son arrivée. La direction indique que d'autres travaux leur ont été demandés.

Concernant la dé-densification, Stéphanie Daniel indique que désormais chaque formation a un référentiel, ce qui n'était pas le cas avant. Ces derniers sont disponibles suffisamment à l'avance pour les mettre à dispositions des établissements.

Les équipes pédagogiques sont très associées aux travaux de révision. Mais tous les travaux ne peuvent pas être menés en même temps.

¹ Depuis la tenue de ce CSAL, la direction a communiqué sur le fait que les copies seraient corrigées y compris par des cadres A non enseignants. Le 10/12/2025, l'intersyndicale a adressé à Yannick Girault, directeur de l'ENFiP, un communiqué dénonçant cette mesure.

La CGT Finances Publiques demande s'il n'est pas possible de confier aux établissements, la cohérence des formations, afin d'avoir une vision globale de chaque formation. La multiplicité des groupes de travail n'est pas efficace.

Pour la direction, le travail a été fait même s'il reste des marges de progrès. Il faut continuer à densifier.

La CGT Finances Publiques demande que les stagiaires aient plus de temps dans leur formation pour assimiler les connaissances (confer notre déclaration liminaire).

La CGT Finances Publiques demande que les ingénieurs pédagogiques donnent leur avis sur 6 heures de formation théorique par jour et sur l'absence d'assimilation. La CGT parle d'un mille-feuille administratif entre la commande des bureaux de la Centrale et les rédacteurs des formations. Ce point est nébuleux, on demande à connaître le process. La CGT dénonce la redondance des conférences qui viennent souvent en doublon avec les cours (sécurité informatique).

Concernant les conférences, la direction répond qu'il s'agit de commande de Bercy. Concernant la redondance, elle porte peut-être sur des points qui doivent faire l'objet répétition.

Sur le pilotage des travaux documentaires, Stéphanie Daniel indique que la DOF n'est pas la supérieure hiérarchique des responsables pédagogiques.

Pour la CGT Finances Publiques dans ce cas, qui suit les travaux demandés ? Pas les chefs d'établissement (supérieurs hiérarchiques des RP) car ils ne s'occupent pas du contenu des déroulés pédagogiques.

Ordre du jour du CSAL du 03 décembre 2025

1. Présentation du procès-verbal de la séance du 18 juin 2025.....	4
2. Bilan du télétravail.....	4
3. Continuum Établissements de formation – Directions d’affectation.....	4
4. Priorités 2026 de la formation.....	5
5. Évolution des concours IP et informatiques.....	5
5.1 . Sur le concours IP.....	5
5.2 . Concours informatique.....	5
6. Fermeture des établissements en 2026.....	6
7. Points divers.....	6
7.1 . Iniquités en termes de matériels informatiques.....	6
7.2 . Convocations aux CSAL de janvier 2026.....	6
7.3 . Validation des nouveaux formateurs et recrutement des futurs formateurs pour 2026.....	7
7.4 . Fiche de poste.....	7
7.5 . Outil de prise de notes.....	7

1. Présentation du procès-verbal de la séance du 18 juin 2025

Approuvé à l’unanimité

2. Bilan du télétravail

La direction présente le document. Le taux de télétravailleurs à l’ENFiP est de 30 %.

Compte tenu de la forte présence de travailleurs nomades (les formateurs) ce taux est cohérent avec la moyenne nationale de la DGFIP (50%).

La CGT Finances Publiques demande si la volonté de Valérie Ségué formulée en 2024 de passer à 1 jour le télétravail par semaine s’applique à l’ENFiP ?

Tossim Assih indique qu’une marge de manœuvre est laissée au directeur et que l’on peut avoir 2 jours de télétravail voire 3 jours pour raisons médicales.

Cependant les autorisations de télétravail sont toujours fonctions des nécessités de service

3. Continuum Établissements de formation – Directions d’affectation

Depuis cette année, la direction de l’ENFiP informe les directions d’arrivée des stagiaires A et B de la non validation de leur phase probatoire en établissement pour certains, de la non validation de l’Unité de Compétences implication et intégration dans le collectif pour d’autres. Pour les directions spécialisées de contrôle, l’ENFiP informe également les difficultés éventuelles des stagiaires en comptabilité.

Par ailleurs, Alexandre Kavaj indique qu’il est difficile en termes de disponibilité pour les formateurs de toujours suivre les stagiaires. Les statistiques démontrent qu’il y a un faible nombre de stagiaires en difficulté lors des stages avec quelques difficultés d’apprentissage et d’intégration dans les services.

La CGT Finances Publiques demande comment les informations seront formalisées aux directions.

Céline Sage indique que ce sont les établissements qui feront une note à destination des directions sur la base des évaluations.

Solidaires demande si les stagiaires seront prévenus de cette communication ? Pour la direction, il y aura de la transparence.

La CFDT souligne que l'ENFiP a changé son choix antérieur, celui qui était de dire que ce qui s'était passé en FI (difficultés d'apprentissage) pouvait totalement disparaître sur le terrain. La CFDT craint que les stagiaires concernés arrivent avec une étiquette.

4. Priorités 2026 de la formation

Présentation de la fiche par Stéphanie Daniel. Le Plan national de formation (PNF), traditionnellement diffusé par l'ENFiP en fin d'année pour l'année suivante après validation en CODIR DG, sera remplacé à compter de 2026 par « Les priorités de la formation ».

La CGT Finances Publiques s'interroge sur le leitmotiv de faire de la formation sur l'acculturation au numérique une priorité 2026.

Il s'agit pour tout agent de la DGFIP de se familiariser avec des outils tels que l'IA.

Le président demande que cette formation soit inscrite dans Estève comme formation à suivre obligatoirement. Le président indique que c'est la première fois que l'on vous présente le PNF en CSAL.

La CGT Finances Publiques a profité de ce point pour revenir sur le pilotage de la FC (confer déclaration liminaire). Pour la Direction, même s'il y a des marges de progrès, les équipes sont informées en temps et en heure notamment à travers deux communautés Novae.

Nous ne sommes par certain que la mise en place de communautés Novae permettent réellement un pilotage efficace.

5. Évolution des concours IP et informatiques

5.1 . Sur le concours IP

À partir de l'année prochaine, chaque candidat, lors de son épreuve professionnelle, devra répondre à une partie technique sur la matière qu'il a choisie (sur 15 points) et à une partie d'analyse financière commune à tous les candidats (sur 5 points).

Laurence Pérot présente cette réforme comme étant le fruit des travaux du GT formation professionnelle.

La CGT Finances Publiques revient sur ces propos, ce n'est pas le groupe de travail qui a décidé, mais la directrice générale elle-même. Ce choix est discriminant.

Laurence Pérot indique que l'école a pour mission de dédramatiser cette matière auprès des nouveaux candidats.

Pour la CGT Finances Publiques la modification du concours d'IP crée un biais et favorise certains collègues dont l'analyse financière est leur cœur de métier. Certains collègues seront notés sur 20, d'autres sur 15. Eh quand bien même les candidats se formeraient à la matière, ça sera pour ces personnes une matière supplémentaire à préparer.

Le président indique qu'on regardera si le nombre de candidats baisse ou augmente.

5.2 . Concours informatique

Laurence Pérot présente les évolutions importantes des concours externes informatiques.

Le concours d'inspecteur analyste deviendra un concours sur titre et travaux, réservé aux seuls candidats titulaires d'un diplôme informatique reconnu.

Les épreuves écrites d'admissibilité existantes seront remplacées par une sélection par un jury, au vu des dossiers des candidats (diplômes, CV, lettre de motivation, réalisations professionnelles)

Pour la CGT Finances Publiques, il ne s'agit plus un concours mais un entretien d'embauche. L'interrogation porte aussi sur les « réalisations professionnelles », est-ce que ça veut dire que les néo-diplômés seront de fait écartés. Par ailleurs, le secteur professionnel de l'informatique est très porteur. Devrait-on se méfier des candidat-e-s venant du privé bien plus rémunérateur ? Cette vocation soudaine à servir l'état ne cacherait-elle pas quelque chose ?

Le président s'inquiète de ce nouveau mode de sélection. Actuellement le concours rencontre une bonne attractivité, on verra l'impact qu'aura cette réforme sur le nombre de candidats .

Concernant les réalisations professionnelles, Laurence Pérot indique que les étudiants pourront apporter les travaux réalisés pendant leurs études.

6. Fermeture des établissements en 2026

La période de fermeture des services de l'ENFiP sera du jeudi 24 décembre 2026 au soir et reprise le lundi 4 janvier 2027 au matin soit un total de 4 jours de congés à poser.

L'ensemble des services de l'ENFiP est concerné par cette fermeture sauf la direction de l'École à Noisy-le-Grand qui restera ouverte sur cette période.

À noter que l'établissement de Lyon sera fermé également du lundi 10 août au 14 août inclus.

La CGT Finances Publiques revient sur ce qu'elle avait dit l'an passé au sujet de la note sur la gestion des absences de l'ENFiP. Nous ne sommes pas contre imposer un nombre de jours à poser sur la période, mais il faut laisser la latitude aux collègues nomades de poser le nombre de jours imposés quand ils veulent sur la période visée. Imposer les jours à poser c'est inciter les agents à travailler sur leurs congés et pour compenser à être en congés sur les jours théoriquement travaillés.

La période de fermeture des services de l'ENFiP sera du jeudi 24 décembre 2026 au soir et reprise le lundi 4 janvier 2027 au matin soit un total de 4 jours de congés à poser.

L'ensemble des services de l'ENFiP est concerné par cette fermeture sauf La direction de l'École à Noisy-le-Grand restera ouverte sur cette période.

À noter que l'établissement de Lyon sera fermé également du lundi 10 août au 14 août inclus.

7. Points divers

7.1 . Iniquités en termes de matériels informatiques

La CGT Finances Publiques dénonce le fait que les CIF et ACIF ne soit pas tous équipés du même matériel. Il faudrait installer des docks, des claviers, des souris sur tous les postes qui accueillent des stagiaires, pourtant des demandes ont été faites.

Le président dit que l'on ne doit pas moins bien être équipé quand nous hébergeons les services que quand nous sommes hébergés.

Sur ce principe, on doit prendre le point et on répondra aux organisations syndicales.

7.2 . Convocations aux CSAL de janvier 2026

Solidaires demande qu'il y ait 2 convocations pour le CSAL emploi et pour les autres points de l'ordre du jour.

Le président veut que l'on discute du nouveau référentiel charges / emplois qui va remplacer le TAGERFIP. À l'ordre du jour du CSAR qui va prochainement se tenir, il y aura les incidences de ce nouveau référentiel sur les emplois à la DGFIP.

7.3 . Validation des nouveaux formateurs et recrutement des futurs formateurs pour 2026

La CGT Finances Publiques demande de faire le point sur le recrutement des formateurs 2025 qui sont encore en période de probation.

La direction indique que tout va bien, toutefois, au CFP, un collègue n'est pas conservé.

Concernant le recrutement des futurs collègues, le process va être avancé compte tenu du nouveau calendrier. Le webinaire organisé pour la 3^e année sera donc avancé, tout comme pourrait l'être l'académie des formateurs.

La note de recrutement des futurs formateurs est à la signature. Concernant la période de probation, si le collègue renonce, il aura un mois pour postuler sur un poste disponible de son choix. Si tel n'est pas le cas, les services de Bercy affecteront l'agent sur un poste en DDFiP et DRFiP

7.4 . Fiche de poste

La CGT Finances Publiques demande si une fiche de poste implanté au CFP à Noisiel pouvait recevoir une candidature pour une résidence à Nevers.

Stéphanie Augé répond par la négative.

7.5 . Outil de prise de notes

Tossim Assih demande si les OS seraient favorables à expérimenter un outil développé par la DT Num pour la prise de notes. Cet outil ne génère pas de vocal, que des retranscriptions avec speaker 1, speaker 2 ...

La CGT Finances Publiques fait remarquer que les nombreux problèmes techniques rencontrés rien que sur la visio laissent planer des doutes sur la faisabilité de la chose.

Pour le reste, les OS ne s'opposent pas à l'expérimentation.

* * *

La réunion s'est achevée à 17h20